

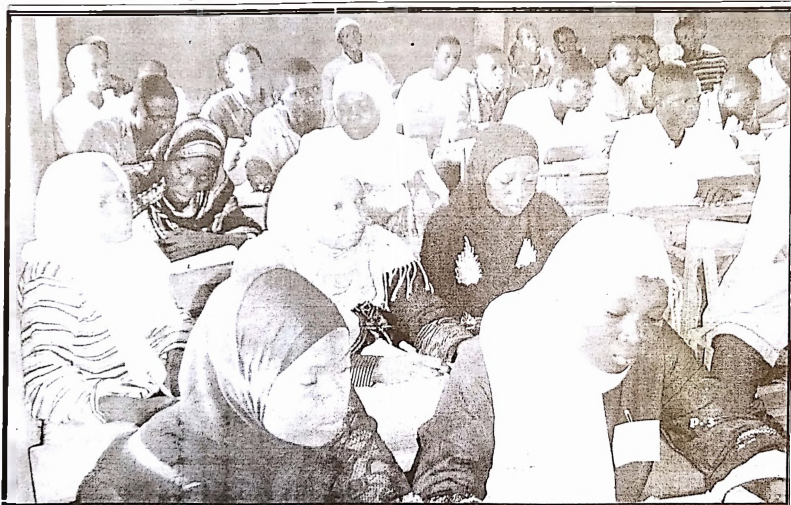


# AN-NASR

REVUE D'INFORMATION ET DE FORMATION DE L'A.E.E.M.B. N° 38  
150 P.C.F.A.

**SENAFI 2009**

**Plus de 600 participants attendus à Fada N'Gourma**



**Le Pape victime de  
« la nouvelle religion »**

P. 2



**Comprendre la charia**

P. 8

**La jeune fille musulmane face à la mode  
Vivre sa foi ou tomber dans  
la platitude de la singerie**

P. 45

**N**ous les savons jusque là puissants. Mais nous ignorions jusqu'ou allait leur puissance ou leur pouvoir, devrait-on dire, pour coller avec ce nom qu'ils enfilent à tord ou à raison, « le quatrième pouvoir ». Les médias, puisque c'est de ceux là qu'il s'agit, sont en passe de bouculer l'ordre. Plus rien ne leur résiste. Ils brisent toutes les barrières, détruisent les tabous, s'attaquent à tous les domaines. Ils ont le pouvoir, le pouvoir de faire et de défaire les gens. Les personnalités de ce monde en savent beaucoup. Il faut leur faire la courbette ou alors parler dans la même gamme qu'eux. Ainsi, aussi futile et ignoble que puisse paraître votre discours, vous serez applaudi tant que les médias et les journalistes le voudront. Si vous n'y croyez pas, demandez au Pape. L'homme d'église, le Pape Benoît XVI l'a bien appris à ses dépens. Pour quelques phrases dites, qui auraient pu être une homélie, ils (les médias) demandent la potence pour le Saint-Père. « Je dirais que l'on ne peut pas dépasser ce problème du Sida avec seulement de l'argent, qui est nécessaire, mais s'il n'y a pas l'âme, si les Africains ne s'aident pas, on ne peut pas dépasser le fleau avec la distribution de préservatifs. Au contraire, ils augmentent le problème ». Tel est l'extrait du propos du Pape lors de sa tournée en Afrique du 17 au 23 mars 2009 et pour lequel on lui attribue tous les noms d'oiseaux par médias interposés. Pour notre part, nous nous gardons de verser dans des commentaires sur ces propos du Pape qui a force d'être déformés et transformés ont valu au Pape le chemin de croix. Le débat a fait un tollé général. Tant pis pour le Pape, tant pis pour l'Église, tant pis pour la morale et les bonnes mœurs, tant pis pour la religion mais tant mieux pour ces médias, les grands médias tels que France 2, Le Figaro, Libération, doivent se réjouir pour le coup joué au Pape. Ce qui est

arrivé au Pape, si ce n'est un régleme de compte, ça y ressemble tout au moins. Les propos injurieux et méchants tenus à l'endroit du Pape dans nombre de ces médias ne méritent pas d'être repris dans ces lignes-ci pour le simple respect pour nos lecteurs. Les médias occidentaux, en chœur ou presque, ont décidé de reprendre avec manipulation grossière les propos du Pape pour les réduire à la simple expression que « le préservatif est non seulement inefficace contre le SIDA, mais il aggrave le problème » et rien de plus. Ce n'est

reste plus au Pape qu'à rejoindre Omar El Béchir et autres dans le box des accusés pour la Cour Pénale Internationale.

En vérité, c'est plus sérieux que cela. Aujourd'hui, la question qui se pose en matière de l'exercice journalistique, au delà de la liberté de presse il faut s'interroger sur la **responsabilité des journalistes et des médias**. Une presse irresponsable constitue un danger pour l'humanité. Des exemples, de grands comme de petits, ce n'est pas ce qui manque. « La nouvelle religion » commande que l'on crie au scandale quand on appelle à « une humanisation de la sexualité », c'est un blasphème que de prôner un retour aux valeurs intrinsèques de l'être humain, semblent t-ils nous dire. Mais « la nouvelle religion » applaudit quand on légalise l'homosexualité. En un mot, les médias occidentaux deviennent la référence. Ne rien blâmer et ne rien féliciter avant que « les prophètes de la nouvelle religion » aient dicté l'attitude à suivre. Ils demandent la liberté d'expression pour eux mais la refusent à d'autres puisque eux seuls détendraient la vérité. On se souvient encore qu'en 2006, « les prophètes de la nouvelle religion » avaient pris sur eux toute la liberté de publier des soit disant caricatures du Prophète de l'Islam. Ce n'est plus le quatrième pouvoir qui les préoccupe, les médias veulent être « une religion » pour s'opposer aux autres religions. « Une religion » sans foi ni loi, la seule règle étant le droit de s'opposer à tout. Le phénomène prend de l'ampleur, les médias africains emboîteront sans trop tarder et surtout sans hésitation cette nouvelle direction définie par les maitres. Mais le monde se portera t-il mieux ainsi ? Pensez-y.

## Le Pape victime de « la nouvelle religion »

pas le lieu pour nous de discuter du sens des propos du Pape. Mais ce qui nous fait courir, c'est le danger réel et imminent que les médias représentent de plus en plus pour toute l'humanité. Les médias -occidentaux- se sont érigés en une religion avec ses adeptes. C'est « la nouvelle religion ». Il y'en a qui y croient durs comme fer -assurément vous et nous mêmes- et peu importe les manipulations monstrueuses qu'ils puissent nous servir. Nous sommes tous des victimes conscientes ou inconscientes mais impuissantes à tous les coups. Le débat sur les propos du Pape est une manipulation d'autant plus que nul n'ignorait jusqu'à la date de ces propos, la position de l'Église par rapport au problème du SIDA ou même du préservatif. Benoît XVI en définitif n'a rien dit de nouveau que ce que son prédécesseur Jean Paul II avait pas dit sauf qu'il a eu le malheur d'employer le terme « préservatif », chose que malgré le harcèlement des journalistes, Jean Paul II avait su éviter.

Vous l'aurez compris, la liberté d'opinion ne vaut que pour les médias et les journalistes mais pas pour les autres encore moins pour les leaders religieux. Il ne

**La Rédaction**

# Vie de l'Association

SENAFI 2009

**Plus de 600 participants  
attendus**



Halidou SAMBARE, secrétaire à l'organisation et à la communication de l'AAEEMB

**P**endant ces grandes vacances qui s'annoncent, l'AAEEMB offre pour la 12<sup>e</sup> fois, un cadre de formation, de recreation et de spiritualité à ses militants à travers le séminaire national de formation islamique (SENAFI) ; après 9 mois de durs labeurs passés dans les salles de classe et amphis. A quelques mois de l'activité, nous avons rencontré Halidou SAMBARE, secrétaire à l'organisation et à la communication de l'association, qui nous parle des préparatifs.

**AN Nasr(A.N) :** Pouvez vous nous parler de l'organisation du séminaire national de formation islamique(SENAFI) qui doit se tenir en août prochain ?

**Halidou SAMBARE(H.S):** Al hamdoulillah ! Par la grâce de Dieu nous tiendrons cette année la 12<sup>e</sup> édition du SENAFI et c'est la cité de Yendabri (Fada N'Gourma) qui abritera cette importante manifestation prévue pour se tenir du 7 au 14 août 2009. Du point de vue organisationnel, un comité d'organisation a été mis en place au plan national de même qu'au niveau local et qui travaille à la réussite de l'activité inch'Allah.

**A.N: Quels sont les critères que doit remplir un conseil général afin de pouvoir accueillir le SENAFI ? Qu'est-ce qui explique le choix de Fada N'Gourma cette année ?**

**H.S :** Les critères sont essentiellement relatifs à la disponibilité d'une ressource humaine compétente, une grande capacité de mobilisation de fonds, la disponibilité d'infrastructures suffisantes et bien équipées, l'accessibilité de la localité pendant l'hivernege et au dépôt préalable d'une

demande. Tout compte fait, la tenue du séminaire dans tel ou tel conseil général relève du pouvoir discrétionnaire du comité exécutif (C.E) qui par moment peut faire un choix qui ne tient pas compte rigoureusement des critères précédemment énumérés. Dans le cas d'espèce, ces dits critères ont été pris en compte, et le fait que le conseil général du Gourma n'ait pas encore abrité un séminaire national a beaucoup milité en faveur de ce conseil général.

**A.N :** Au regard de la position excentrée de Fada par rapport à beaucoup de provinces du pays, peut-on s'attendre à des dispositions particulières au niveau du C.E pour faciliter le déplacement des militants ?

**H.S :** Comme d'habitude, pour faciliter le ralliement de Fada par les séminaristes, des convois seront organisés à partir du siège national (Ouagadougou) dans la mesure où les trois quart des militants seront obligés de transiter par la capitale. Aussi, avons nous pris en compte le contexte de la vie chère dans la fixation des frais de participation.

**A.N :** Sous quel thème est organisée la présente édition et combien de participants attendez vous à Fada ?

**H.S :** Le thème de cette édition est : « La jeunesse musulmane et l'expression de sa foi ». Nous attendons plus de 600 participants avec quelques invités au niveau des associations sœurs de la sous région.

**A.N :** Quel est votre mot de la fin ?

**H.S :** J'invite l'ensemble des militants à se mobiliser pour la réussite de ce séminaire. A toutes et à tous, je souhaite une heureuse fin d'année scolaire et académique.

Entretien réalisé par Hamadou BAGAYOGO

Répartition des séminaristes et des frais de participation par Conseil général

N°	Conseil général	Nombre de place	Frais de participation
01	Balés	10	4000
02	Bam	15	4000
03	Banwa	05	2500
04	Bazega	10	4000
05	Bougouriba	05	2500
06	Boulgou	50	5500
07	Boulkicmdé	30	4000
08	Comoé	10	2500
09	Ganzourgou	10	5000
10	Gnagnan	15	5500
11	Gourma	80	6000
12	Houet	25	3500
13	Ioba	05	2500
14	Kadiogo	70	5000
15	KénéDougou	10	2500
16	Kossi	10	3000
17	Kouritenga	10	5500
18	Kourweogo	10	4000
19	Léraba	05	2000
20	Loroum	05	3500
21	Mouhoun	15	3500
22	Nahouri	10	4000
23	Namentenga	10	5000
24	Nayala	05	3000
25	Oubritenga	15	4000
26	Oudalan	05	2000
27	Passoré	15	4500
28	Poni	05	2500
29	Sanguié	05	4000
30	Sanmatenga	20	4000
31	Seno	05	2500
32	Sissili	10	3000
33	Soum	05	2500
34	Sourou	10	3000
35	Tapoa	05	5000
36	Tuy	10	3500
37	U.O	10	5000
38	U.P.B	10	3500
39	UK	10	4000
40	Yatenga	20	3500
41	Zandoma	10	3500
42	Zoundwéogo	15	4000
	<b>Total</b>	<b>615</b>	

La jeune fille musulmane face à la mode

## Vivre sa foi ou tomber dans la platitude de la singerie

**L**a plupart de nos sœurs, aujourd'hui, sont confrontées à un vrai dilemme. Comment être à la mode, faire comme les autres, et respecter les prescriptions divines ? De plus en plus, nos sœurs, après la prière, jettent leur voile pour se mettre des vêtements près du corps exposant ainsi leur corps aux regards. Le dictionnaire universel définit la mode comme « **un usage peu durable, une manière de penser, d'agir, propre à une époque et à une société donnée. Etre à la mode alors c'est être au goût du jour** »

Par ailleurs, la jeune fille musulmane dans ce cadre est celle ayant reçu une éducation islamique.

Par conséquent, comment vivre sa foi islamique sans complexe de nos jours ? En d'autres termes, la jeune fille musulmane peut-elle concilier Islam et mode en ce 3<sup>ème</sup> millénaire ?

Allah a rendu facile, praticable et agréable sa religion pour les croyants sincères. Le code vestimentaire de la femme musulmane n'est pas seulement une obligation religieuse. Il est aussi un symbole qui l'identifie et lui assure une protection contre toute offense. Allah dit dans

le Saint Coran : « **Ô Prophète ! Dis à tes épouses, à tes filles et aux femmes des croyants de se couvrir de leur voile ; c'est pour elles le meilleur moyen de se**

un modèle pour la société, un pilier pour son mari et un chapeau pour sa religion. Le prophète (PSL) a cité la pudeur comme étant un élément conduisant à la foi et



Ces vêtements de type occidental ne peuvent être portés par nos sœurs qu'à l'intérieur de leurs maisons

une branche parmi ses branches. Il est recommandé à la femme de se couvrir le corps et de se comporter de façon à ne pas séduire les gens. Elle doit porter des vêtements amples, décents et non transparents.

**Un triste constat**

De nos jours, s'habiller au goût du jour avec élégance mondaine

**faire reconnaître et de ne pas être offensées ... » S 33, V 59.** Ainsi, la mode, pour prétendre s'additionner à l'Islam doit être conforme aux enseignements de la religion.

La femme musulmane ne doit pas adopter les vêtements qui ressemblent à ceux des mécréants et des dépravés interdits par Allah et son Prophète, Paix et Salut sur Lui (PSL).

La femme musulmane doit adopter un comportement empreint de pudeur. Elle est une école pour ses enfants,

juste pour se plaire et faire plaisir aux autres est le pari quotidien auquel bon nombre de nos sœurs s'adonnent. Elles font tous les marchés à la recherche de tenues vestimentaires de la tendance du moment.

Ismaël Konaté vendeur de vêtements féminins au marché d'Adjamé, est du même avis quand il déclare « *la plupart de mes clientes fidèles sont des filles musulmanes désireuses d'être à la mode. Elles viennent presque chaque semaine se renseigner sur la*

# Islam et Société

tenue en vogue pour ne pas être dépassées ».

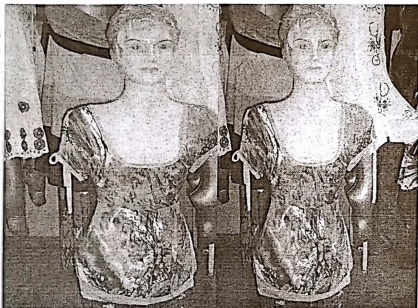
Beaucoup de femmes musulmanes ne s'habillent pas conformément à la loi divine. Or, l'Islam est par définition soumission à la volonté d'Allah. Cette soumission doit se traduire dans la vie du musulman par les comportements et les actes

qu'il

a fait de nos sœurs des complexées de leur religion. Beaucoup d'entre elles ont peur d'être stigmatisées en s'habillant déceimment. Point n'est besoin de chercher loin pour trouver l'origine de ces influences : la télévision, les revues de modes, les couturiers et la friperie importée des pays lointains. Tout le

taire féminine dans nos sociétés. Voilà comment l'on arrive à un lavage de cerveau, en douceur, sous nos yeux, chez nos jeunes, dans nos propres maisons, les entraînant loin, bien loin de nos vertus islamiques. L'insuffisance et souvent l'absence d'éducation islamique dans nos familles y sont pour beaucoup. Il faut

le dire, il y a une crise véritable de foi de nos jours. Les parents doivent veiller à l'éducation islamique de leurs enfants et être des exemples à suivre à la maison dans leurs comportements quotidiens. Il faut donner à nos enfants des raisons d'être fiers de notre différence en suivant les instructions d'Allah. La communication étant absente dans nos différentes familles, l'éducation



**De plus en plus, s'exhiber et s'exposer sont devenus une pratique courante. La sœur musulmane doit s'en méfier**

islamique (si elle se fait) se fait dans le dictat, donc inefficace. Aussi, le contenu des cours dispensés dans nos médersas devrait être revu et amélioré car nos jeunes sœurs ont beaucoup à apprendre sur les grandes réalisations de la civilisation islamique et son immense apport à l'humanité entière. Cela pourrait donner plus de fierté et de zèle à nos jeunes dans leurs études et bien sûr dans l'affirmation de leur identité musulmane.

## **Pourquoi le dilemme gagne nos sœurs ?**

Les raisons sont à rechercher dans le complexe et l'influence de la civilisation occidentale. Le monde occidental

monde connaît l'influence des films, surtout les télé-novelas sud-américaines sur l'esprit des femmes. Tout ce qui vient des autres est considéré comme étant à la mode et par conséquent est copié à la lettre avec le souci de ressembler à ces stars de cinéma. La friperie importée des pays étrangers est aussi devenue un des facteurs de cette dégradation des mœurs. Des petits modèles taillés à la mesure des petites tailles chinoises, sont prisés par nos jeunes filles. C'est une évidence que l'évolution des mentalités, des modes et l'influence des civilisations, surtout occidentales (mondialisation oblige) ont considérablement influencé la mode vestimen-

Madame Zougrana

Hadissa

## Travaux de la Grande Mosquée de Strasbourg relancés

Après quatorze mois d'arrêt, les travaux de la Grande Mosquée de Strasbourg ont été officiellement relancés lundi 18 mai dernier. Plusieurs élus avaient fait le déplacement pour participer à l'événement aux côtés des fidèles, comme Roland Ries (PS), sénateur-maire de Strasbourg, et Adrien Zeller (UMP), président de la Région Alsace. La Grande Mosquée de Strasbourg sera située sur le site Heyritz, à quelque 700 mètres de la mairie. Évaluée à 8,5 millions d'euros, la future mosquée comportera une salle de prière de 1 000 m<sup>2</sup>, d'une mezzanine de 250 m<sup>2</sup> environ. Elle sera surmontée d'une coupole de 24 m de haut pour 17 m de diamètre. Saïd Aaila, président de la Grande Mosquée de Strasbourg, souhaite faire de cette mosquée « l'un des hauts lieux de la spiritualité à Strasbourg (...) ouverte à l'ensemble des fidèles, quelles que soient leur origine, leur religion ou leur ethnicité ». Les collectivités locales financent 26 % du projet : la Région, 8

% ; le département, 8 % ; la ville, 10 %, soit 1,6 million d'euros. La Grande Mosquée de Strasbourg deviendrait ainsi l'emblème européen d'un islam qui aura pu bénéficier de fonds publics, lesquels sont autorisés par le droit local, particulier au concordat d'Alsace-Moselle.

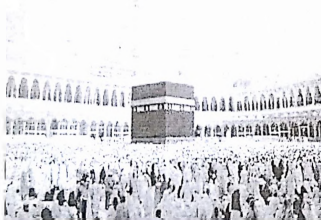


La future mosquée de Strasbourg

## Hadj 2009, Le passeport spécial n'est plus valable

Le passeport spécial qui était délivré aux pèlerins leur permettant d'effectuer le voyage en Arabie Saoudite n'est plus accepté, à compter du hadj 2009 ; tel en ont décidé les autorités saoudiennes. Désormais, il est exigé aux pèlerins burkinabé un passeport international burkinabé.

Ce passeport sera plus difficile à établir au regard des pièces qu'il exige. Le ministre burkinabé en charge des Cultes, Clément P. Sawadogo a toutefois rassuré la disponibilité de son département à faciliter l'obtention du papier et a invité les candidats à s'y prendre assez tôt. Il a également rappelé que cette année on poursuivra avec la formule des agences en ce qui concerne l'organisation pratique du pèlerinage au Burkina Faso.



## Unité de la Tidjania

## Pour le rayonnement de l'islam au Burkina

L'Association islamique de la Tidjania du Burkina Faso (AITB) a organisé son 11<sup>e</sup> congrès ordinaire du 8 au 10 mai 2009 à la maison du peuple à Ouagadougou sous le thème : "Unité des tidjanites pour le rayonnement de l'islam au Burkina Faso". Placé sous le parrainage de Assimi Kouanda, directeur de cabinet du président du Faso, le 11<sup>e</sup> congrès se veut être un renforcement de l'unité des musulmans. "La Tidjania dans ses efforts de promotion de l'islam prône la spiritualité, l'éthique, la morale et l'éducation, valeurs cardinales pour un épanouissement individuel et la promotion de la paix à travers l'unité, la solidarité et la tolérance gage d'un développement durable. La Tidjania se dé-

marque de toute innovation hérétique, de charlatanisme et de tout extrémisme aveugle", a précisé le président du comité d'organisation, Yacouba Ouédraogo. Pour le président de la Fédération des associations islamiques du Burkina (FAIB), El hadj Oumarou Kanazoé (discours lu par son secrétaire général, Souleymane Compaoré), le thème du congrès est une preuve de l'engagement actif du cheikh Aboubacar Maïga II de Ramatoulaye et de son association en faveur de l'unité des musulmans du Burkina. "L'unité passe nécessairement par la cohésion interne des associations et entre les différents courants islamiques organisés", a-t-il ajouté. Au Burkina Faso, la Tidjania s'est implantée grâce à l'engagement pieux des guides spirituels comme cheikh Aboubacar Maïga I et cheikh Abdoulaye Doukouré. Ils furent tous deux emprisonnés et déportés par l'administration coloniale. Et, malgré les souffrances endurées et les humiliations subies, dit-on, ils ne renoncèrent jamais à leur voie. Le parrain cheikh



Assimi Kouanda invite les générations présentes à œuvrer à la consolidation de leur engagement religieux et à la vivification de l'unification de l'ensemble des musulmans. Aussi, il exhorte l'ensemble des fidèles aspirant à la félicité et au rapprochement avec Allah, à opérer une véritable introspection et à inviter les gens à passer de la rébellion à l'obéissance à Dieu, de la cupidité à l'abstinence, de l'avarice à la générosité, du doute à la certitude, de l'indépendance à la vigilance et de la vanité à

## Poème

### LA PRIERE

5 fois par jours je me rapproche de Toi  
Debout sur le sirat  
Devant moi la Kaaba  
A ma droite Al Jannah  
A ma gauche annar,  
Et derrière moi l'ange de la mort  
C'est ainsi que je me prépare pour Toi ,  
C'est ainsi que je me prépare pour m'humilier à  
Toi  
Après avoir fait Kiyam asalat,  
Je prononce les plus belles paroles qui puissent  
exister au monde  
"ALLAHOU AKBAR"  
Ces paroles réveillent ma conscience  
En ces paroles, je ressens ta présence.  
Une fois mon front a terre,  
Mes yeux versent des larmes  
Et mon coeur demande pardon  
Au Seigneur de la terre et des cieux  
J'insiste pour sa bénédiction  
Il est Ar-rahman, Ar-rahim  
Ar- Rafar, Al Karim  
C'est vers Lui que je me retourne  
Pour oublié mes peines et mes soucis,  
C'est vers Lui que je me retourne  
A l'aube, à midi, l'après midi et 2 fois le soir  
Et cela fait 5 fois par jours

✍ Bouchra

### UN JOUR VIENDRA

un jour viendra...  
où tout le monde verra...  
ce qu'il a avancé  
ou oublié...  
le riche viendra démuné,  
le pauvre sera comme le riche...  
le fort sera faible  
le faible sera dans un état similaire...  
le juste sera récompensé  
l'injuste sera châtié...  
mais seul le pieux  
sera en présence des vertueux...  
celui qui ici-bas  
a œuvré pour l'au-delà  
verra la promesse d'ALLAH  
la récompense ultime  
se trouve au paradis  
ou le Roi des rois  
dévoilera sa face

ya ALLAH fait de nous des serviteurs reconnaissants  
des bienfaits dont Tu nous fais présent

### BLAGUES

En classe, un enfant n'écrit pas. La maîtresse lui demande pourquoi. Il répond: J'ai pas de crayon! Elle explique qu'on ne dit pas "J'ai pas" et elle fait conjuguer à toute la classe: JE n'ai pas de crayon, TU n'as pas de crayon, IL n'a pas de crayon, NOUS n'avons pas de crayons, VOUS n'avez pas de crayons, ILS n'ont pas de crayons. Un enfant se lève alors et demande: Mais alors, où sont passés tous les crayons??

\*\*\*\*\*  
Une mère dit à son garçon :  
- N'oublie pas que nous sommes sur terre pour travailler. Et l'enfant qui répond:  
- Bon, alors moi, plus tard je serai marin !

**Exhortation:** « *la richesse ne consiste pas en l'abondance des biens mais la vraie richesse est celle de l'âme* » Rapporté par Abou Hourayra

### AN-NASR

Bulletin de formation et d'information de l'A.E.E.M.B.

01 BP 1817 Ouagadougou 01

Tel/Fax: 50 36 27 89

Email: comiteexecutif@yahoo. fr

Site web: www.aeemb.bf

**Directeur de publication**

Président de l'A.E.E.M.B.

**Rédacteur en chef**

Halidou SAMBARE

**Equipe de rédaction**

Boukari OUOBA , Mounkaïlou  
OUOBA, Hadissa GUISSOU ,  
Manessour DRABO , Hamadou  
BAGAYOGO, Mahamadi OUE-  
DRAOGO, Maimouna SORE

## Comprendre la Charia

**L**a compréhension de la charia chez bon nombre de personnes s'est réduite à son aspect pénal. C'est-à-dire à la lapidation ou à l'amputation d'un membre du délinquant (est appelé ainsi au plan juridique celui qui enfreint à la loi pénale). Cette vision étriquée de la loi islamique est entretenue par les médias qui passent sous silence les autres aspects de la législation divine. La noble finalité de la charia est l'arrivée à Allah de tout musulman avec un cœur sain. Dieu rappelle aux croyants ceci : **« Chacun de vous nous avons assigné une législation et un plan à suivre. »** C5V48

### Définition

Étymologiquement, charia signifie « voie ». Elle se définit comme étant une loi divine, un ensemble de règles de conduite applicables aux musulmans. En effet, elle codifie à la fois les aspects publics et privés de la vie du musulman de même que les interactions entre les croyants. Les sources de la charia sont le Coran et les hadiths. La science qui codifie et explique les prescriptions de la charia s'appelle le *fiqh*. En parcourant sa structure on se rend compte de son importance.

### Structuration

La loi islamique est structurée en deux grandes parties :

- Premièrement il y a ce qu'on appelle **Al-Ibadat** qui concerne le culte et contient les règles relatives à la purification, à la prière, à la zakat.
- Et deuxièmement, il y a ce qu'on appelle **Al-Mu'amalat** qui concerne les interactions humaines. Cette partie contient les règles relatives aux transactions financières, aux dotations, aux mariages, aux successions, à la nourriture, aux infractions pénales et aux affaires judiciaires. Cependant, la charia classe les actions humaines en cinq catégories qui sont :

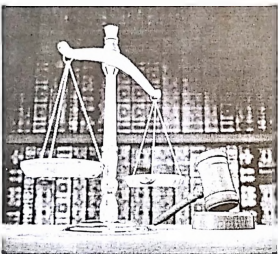
1. Ce qui est obligatoire ou prescrit (*fard*)
2. Ce qui est recommandé (*mustahab*)
3. Ce qui est indifférent (*mubah*)
4. Ce qui est blâmable (*makrah*)
5. Ce qui est interdit (*haram*)

Ils faut aussi retenir que les actions prescrites se divisent elles-mêmes en obligatoires personnelles (*fard al aym*), qui incombent à chaque musul-

man comme la prière et la zakat et les obligations communautaires (*fard al kifaya*) qui, si elles sont faites par certains musulmans, dispensent les autres. Nous avons comme exemple de *fard al kifaya*, la prière funéraire.

### Application de la charia

Pour la majorité des juristes islamiques, la charia ne peut s'appliquer que dans un pays d'islam (*darul islam*). Cependant, la loi islamique est apte à être appliquée aux problèmes de la société moderne. La re-



cours à la charia est indispensable pour l'édification de la foi musulmane. Le prophète (saw) nous dit que : **« Dieu vous a enjoint certaines prescriptions, aussi ne les négligez pas. Il vous a imposé certaines limites aussi ne les transgressez pas. Il vous a défendu certaines choses évitez-les. Dans sa prudence et dans sa bienveillance, il a gardé le silence sur beaucoup d'autres, aussi ne me demandez rien à leur sujet »**. La philosophie de l'application de la charia vise à faciliter les choses par des méthodes progressives avec l'exemple de l'interdiction des boissons alcoolisées mentionnée dans le C :2, V :219 ; C :4, V :43, C :5, V :90. Pour ce qui est de l'action pénale, certaines infractions peuvent donner lieu à des sanctions religieuses qui pourraient consister à l'affranchissement d'un esclave, à deux mois de jeûne ou à un don à des indigents.

Le Coran définit les peines applicables à certaines infractions divines, et la Sunnah a édicté les règles pour d'autres infractions dont la peine n'était pas prévue par le Coran. Les

peines coraniques sont généralement exécutées en public comme le cas de la fornication punie de 100

coups de fouets selon le Coran. Cependant, pour effectivement appliquer cette peine, il faudrait le témoignage de quatre hommes de bonne moralité et ayant été témoins de la scène, ou un aveu des coupables.

Une caractéristique de la charia est l'adaptabilité de ses lois à toutes les circonstances. En effet, sous le califat d'Omar, il écarta l'amputation de la main des voleurs en période de disette. Le Coran soutient que : **« ... mais celui qui est contraint par nécessité sera absout à condition qu'il le fasse sans excès. »** C6V115.

À la lumière des conditions requises pour l'application des peines prévues par la législation islamique, on peut déduire qu'elle est indispensable pour le maintien de l'équilibre et de la sécurité sociale. La finalité de la charia est de rétablir la dignité de l'homme, la santé, la protection de sa descendance, ses droits sur ses biens et sa santé sur terre. Aussi, garantit-elle à tous les citoyens musulmans ou non, la liberté d'opinion, du culte et d'association et reconnaît l'autonomie juridique aux non musulmans. L'application de la charia permet d'assurer la sécurité des biens et des personnes. Dans les pays qui l'ont intégrée dans leur Constitution comme l'Iran et l'Arabie Saoudite, les commerçants n'éprouvent pas le besoin de baisser le rideau de leurs boutiques quand ils vont prier à la mosquée.

En somme, la stabilité qui émane de la soumission aux lois divines est illustrée par l'attitude d'Omar Ibn al-Khattab quand il fut nommé juge de Médine par le calife Abou Bakr. Il chôma toute l'année, n'ayant reçu ni plainte ni plaignant si bien qu'il se sentit inutile et démissionna. Lorsque le Calife l'interrogea sur les raisons de sa démission, il lui dit : **« Une société de croyants comme celle-ci n'a pas besoin de juge. Chacun d'eux connaissant son droit n'en a pas réclamé plus et connaissant son devoir n'a pas failli à son accomplissement. Chacun d'eux aime pour son frère ce qu'il aime pour lui-même... »**

DRABO Mannsour